

WARLUIIS

et ses hameaux



MERLEMONT

Chères Warluisiennes, Chers Warluisiens,

LES TAXES :

Grâce à une gestion dynamique et économe de la commune tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement le dernier conseil a validé une baisse de toutes les taxes locales

LES ORDURES MENAGERES :

La collecte des déchets a évolué. Désormais toutes les semaines sont ramassées les bacs d'ordures ménagères (bacs verts) et toutes les semaines paires les bacs de tri (bacs jaunes). Ce qui veut dire que vous mettez votre bac vert toutes les semaines et vous rajoutez votre bac jaune toutes les semaines paires.

Pour tout renseignement contactez l'agglomération du Beauvaisis au **0800 00 60 40** (service et appel gratuit).

TRAVAUX :

Les travaux du bâtiment des services techniques sont commencés et devraient se terminer pour la fin juin, sauf si nous faisons face à des intempéries importantes. Nous ne manquerons, comme convenu, d'organiser l'inauguration de ce bâtiment en faisant un événement festif.

L'EXTENSION DE LA CARRIERE CHOUVET :

C'est un dossier qui a été voté à l'unanimité en 2012 par le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame DUMOULIN (délibération jointe).

Il est surprenant que des membres de ce conseil aient pu signer la pétition s'élevant contre ce projet.

Par ailleurs je vous informe que Les Carrières Chouvet et les propriétaires de la maison du « garde barrière » située à proximité de cette extension ont conclu un accord foncier accepté par toutes les parties.

Bien à vous
Christophe de Ponton d'Amécourt
Votre maire.

COPIE DE LA DELIBERATION EN DATE DU 24 JANVIER 2012

MAIRIE DE WARLUIS

Département de l'Oise

Tel : 03 44 89 27 13

Fax : 03 44 89 02 74

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 janvier 2012**

Date de la convocation : 17/01/2012

Date de l'affichage : 17/01/2012

Le Vingt quatre janvier deux mille douze, à dix neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en séance publique sous la présidence de Mme DUMOULIN Anne-Marie, Maire de WARLUIS.

ETAIENT PRESENTS : M. M. DUMOULIN Anne-Marie, CORDIER Jean-Paul, DELHOMEZ Pierre, HENRY Christine, GODEFROY Michel, BRIDOT Françoise, MARGUERITE Rémy, BOCQUET Guillaume, MAUGER Luigi, PENET Philippe, DAMBREVILLE Michel.

ETAIENT ABSENTS : Mme ARDOUIN Florence, Mme DELCLEVE Bérangère représentée par Mr DELHOMEZ, Mr ROCHE Gérard, M d'AMECOURT Christophe.

EXTENSION DE LA CARRIERE DE MERLEMONT :

Madame le Maire donne lecture du contrat de foretage proposé par les Carrières CHOUVET et étudié lors de plusieurs commissions communales.

Après délibération, l'assemblée donne son accord à l'unanimité pour l'extension de la carrière de Merlemont, accepte les termes du contrat de foretage et autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

MAIRIE DE WARLUIS

Département de l'Oise

Tel : 03 44 89 27 13

Fax : 03 44 89 02 74

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 Mars 2019

Date de la convocation : 18/03/2019

Date de l'affichage : 18/03/2019

Le vingt-deux mars deux mille dix-neuf à 19 heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe de PONTON d'AMECOURT, Maire de WARLUIS.

Présents : M. M. Christophe de PONTON d'AMECOURT, Arnaud BOURGEOIS, Françoise BRIDOT, Jacqueline GALLOIS, Carole DANEL, Daniel LEMENAGER, Brigitte LEPOETRE, Sylvain PINTA.

Absents : Mme Nathalie ESPINE représentée par M. de PONTON d'AMECOURT.
Mrs. Jean-Paul CORDIER et Ludwig ROHRBASSER.

Mme GALLOIS est nommée secrétaire de séance.

VOTE DES TAXES :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la diminution des taux d'imposition pour l'année 2019.

Après délibération, le conseil municipal passe au vote :

Contre 1

Abstention 0

Pour 6+ 1 pouvoir

le conseil municipal approuve à la majorité, la diminution des taux d'imposition comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	7.89 %
Taxe foncière (bâti)	15.53 %
Taxe foncière (non bâti)	36.69 %

BUDGET COMMUNAL 2019 :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le détail du budget 2019, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après délibération, le budget communal 2019 proposé par Monsieur le Maire est adopté à la majorité (abstention 1, pour 6 +1 pouvoir).

Il est voté en suréquilibre en section de fonctionnement :

Dépenses : 783 838 €

Recettes : 1 177 838 €

Il s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de :

- Section de fonctionnement : 790 086.67 €
- Section d'investissement : 790 086.67 €

AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée émet un avis favorable à l'affectation des résultats du compte administratif 2018 dans le budget 2019.

SUBVENTIONS :

Après délibération, le conseil municipal décide de suspendre la subvention pour l'association APEW, Il adopte à l'unanimité les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT
Anciens Combattants	150 €
Coopérative scolaire	1 000 €
Comité de Fêtes WES	500 €
Musée de l'aviation	250 €

CONVENTION AVEC LA SPA DE BEAUVAIS :

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune à la SPA d'ESSUILET.

La participation communale s'élève à 0,51 € par habitant /an.

M. le Maire est chargé de signer cette convention.

PLAN LOCAL D'URBANISME :

Modification du Code de l'Urbanisme :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le code de l'urbanisme a été modifié pendant la période de révision du PLU.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- d'appliquer les nouvelles dispositions règlementaires du code de l'urbanisme dans le cadre de l'élaboration de son plan local d'urbanisme.

Clôture de la concertation :

Considérant la réunion publique du 22/11/2018 et l'exposition publique qui s'est tenue du 1er au 31 décembre 2018, Le Conseil Municipal,

décide à la majorité (abstention 1, pour 6+1 pouvoir) de clore la concertation, et de ne pas apporter de modification au projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Arrêt du projet :

entendu l'exposé de Monsieur le Maire, étant rappelé que le dossier de PLU prêt à être arrêté a été mis à la disposition des membres du Conseil Municipal en mairie,

et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Passé au vote :

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 5 + 1 POUVOIR

décide, conformément aux dispositions de l'article L.153-14 du Code de l'Urbanisme, d'arrêter à la majorité le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de WARLUISS.

Le projet sera présenté en enquête publique après l'été 2019.

ECLAIRAGE PUBLIC : Remplacement de 12 candélabres

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Accepte la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder aux travaux de remplacement de douze candélabres, rue la libération et rue des noyers,

Demande au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux, le montant de la part communale s'élève à la somme de 12 934.99 €

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil municipal s'abstient concernant le projet de stockage de déchets inertes sur la commune de Rochy-Condé.

M. le Maire informe le conseil municipal que la communauté d'Agglo subventionne les travaux de rénovation des vitraux de la chapelle de Merlemont.

M. LEMENAGER demande à quelle date sera réinstallé le calvaire, rue de la croix. Une inauguration pourrait être organisée le jour de la fête communale.

Il demande des précisions concernant la construction d'une maison médicale, M. le Maire donne les informations qu'il a collectées auprès des communes d'Auneuil et d'Allonne.

Il demande si une réflexion peut être menée pour la rénovation des façades de la salle communale, il est chargé par M. le Maire de contacter le CAUE de l'Oise.

Mme LEPOETRE signale qu'il manque une partie du grillage autour de la mare située, rue de l'église et que celle-ci paraît sale, il s'agit de lentilles d'eau qui flottent sur la mare.

Elle demande une réponse écrite concernant la puissance de l'éclairage public du passage piéton situé devant le garage sur la RD 1001 ;

Brocante organisée par le WES

A Warluis

Le 12 mai 2019

Permanence pour inscription :

13 avril et 27 avril de 9h00 à 12h00

à la mairie de Warluis

Renseignements : Claude 06.08.50.95.52

Michel : 06.99.45.96.51

Collecte des déchets végétaux

**Collecte du 1er lundi du mois d'Avril au dernier lundi du
mois de novembre**

Les sacs sont disponibles à la mairie ou au point Vert

